



OFFICE CANTONAL DES POURSUITES

VENTE IMMOBILIÈRE

Le **vendredi 24 juin 2022 à 10:30** aura lieu à Genève, à la salle des ventes de l'Office cantonal des poursuites, rue du Stand 46, 1204 Genève, au 1^{er} étage, la vente aux enchères publiques des immeubles inscrits au Registre Foncier aux noms de Monsieur Rodolphe HOTTINGER, domicilié Konradsweg 22, 8832 Wilen b. Wollerau (débitur) et de Madame Johanna HOTTINGER, domiciliée route de Veigy 2, 1246 Corsier (débitrice).

Désignation des immeubles

Les immeubles consistent en deux parts de copropriété d'une moitié chacun du bien-fonds inscrit au feuillet n°3923, soit les feuillets 3923-1 (cop. 1/2 du feuillet n°3923 appartenant à Monsieur Rodolphe HOTTINGER) et 3923-2 (cop. 1/2 du feuillet n°3923 appartenant à Madame Johanna HOTTINGER), de la commune de Corsier, sis route de Veigy 2, 1246 Corsier.

Sur cette parcelle de 9'871 m² sont érigés les bâtiments n°531 (garage privé de 41 m²), n°530 (garage privé de 41 m²) et n°529 (habitation à un seul logement de 325 m²).

La parcelle se situe en zone agricole, non assujettie à la LDFR.

Description des immeubles

Il s'agit d'une villa individuelle datant de 1968. Elle dispose d'une toiture à 4 pans, de deux garages et une piscine de 14m x 5m. La villa est construite sur deux niveaux habitables ainsi que des combles et un sous-sol entièrement excavé.

Sous-sol : une chaufferie, un dégagement avec buanderie, 4 caves, un vestiaire avec lavabo et un accès extérieur, un WC, une douche et deux cabines.

Rez-de-chaussée : une entrée, un WC visiteur, une cuisine, un cellier, une salle-à-manger, un salon avec cheminée, une bibliothèque, un bureau, une chambre, une salle de bains, une surface pour le personnel avec accès extérieur comprenant un dégagement, une douche et une chambre.

1^{er} étage : 4 chambres, 3 salles de bains, 2 WC et un dressing.

La surface des combles n'est pas habitable.

La villa est occupée par la propriétaire.

Une visite unique sera organisée par l'Office cantonal des poursuites le **mardi 24 mai 2022 à 16:00**. Les personnes intéressées sont attendues directement sur place (route de Veigy 2, 1246 Corsier). Les personnes intéressées sont priées de se munir d'un masque facial tant pour la visite que pour la séance de vente aux enchères dans l'hypothèse où le port dudit masque serait requis.

L'Office cantonal des poursuites se réserve le droit d'instaurer d'autres mesures en fonction de nouvelles directives qui pourraient émaner des autorités en matière de restrictions liées à la pandémie.

Estimations de l'Office

Feuillet n°3923-1 de la commune de Corsier, soit la part de copropriété pour une moitié (cop. 1/2) du feuillet n° 3923 :
Ci.....CHF 2'875'000.--

Feuillet n° 3923-2 de la commune de Corsier, soit la part de copropriété pour une moitié (cop. 1/2) du feuillet n°3923 :
Ci.....CHF 2'875'000.--

Feuillet n°3923 de la commune de Corsier
Ci.....CHF 5'750'000.--

Délai pour actualisation : 28 avril 2022**AVIS**

Les états des charges relatifs aux immeubles Nos 3923-1 et 3923-2 à Corsier ayant d'ores et déjà été déposés le 2 mars et le 4 décembre 2020, ils feront l'objet d'une actualisation disponible dès le 13 mai 2022 au 1^{er} étage de l'Office cantonal des poursuites (rue du Stand 46, 1204 Genève) et sur le site internet de l'Office (<http://ge.ch/opf/ventes>). Les conditions de vente ainsi que les documents relatifs à la valeur du feuillet n°3923 de la commune de Corsier seront également disponibles à partir de cette même date à l'Office (1^{er} étage) ou sur le site internet de l'Office.

Compte tenu de leur unité économique, les parts de copropriété 3923-1 (cop. 1/2 du feuillet n° 3923) et 3923-2 (cop. 1/2 du feuillet n° 3923) feront l'objet d'une mise à prix en bloc, précédée de mises à prix séparées (article 108 ORFI appliqué par analogie).

La vente est requise par des créanciers saisissants.

Genève, le 7 avril 2022

<http://ge.ch/opf/ventes>



OFFICE CANTONAL DES POURSUITES

Geoffrey ERRIQUEZ, juriste
☎ : 022.388.91.41